

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre, à 17 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*); BEGUIN Jean-Claude; BERNARD Joseph; BILLAUX Béatrice; BOUCHER Gaëlle; BURLLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; CONNAN Josette; DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; DUPONT Frédéric; ECHEVEST Yannick; GAREL Pierre-Marie; GAUTIER Guy; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUAULT Jacky; GOUDALLIER Benoît; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; HERVE Gildas; JOBIC Cyril; KERHERVE Guy; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Philippe; LE JANNE Claudie; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; *LE MEUR Daniel (suppléant)*; LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LE VAILLANT Gilbert; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; PARISCOAT Dominique; PIRIOU Claude; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUIILLANDRE Elisabeth; *RAFFIN Karine (suppléante)*; RANNOU Hervé; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; SALOMON Claude; SCOLAN Marie-Thérèse; TALOC Bruno; *THOMAS David (suppléant)*; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile à CLEC'H Vincent; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel; CHAPPE Fanny à GOUAULT Jacky; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent; MOZER Florence à ROLLAND Paul; NAUDIN Christian à PUIILLANDRE Elisabeth; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne; RASLE-ROCHE Morgan à BOUCHER Gaëlle; RIOU Philippe à CADUDAL Véronique; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CHARLES Olivier; GRAEBER Sophie; INDERBITZIN Laure-Line; LARVOR Yannick; LE BLEVENNEC Gilbert; LE LAY Alexandra; LE LAY Tugdual; LE FLOC'H Éric; PAGNY Gilles; QUENET Michel; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	62
Procurations	13
Votants	75
Absents	13

Dans le cadre des Accueils de Loisirs gérés par Guingamp-Paimpol Agglomération le mercredi ou pendant les vacances scolaires, les enfants ont la possibilité de manger sur place dans un espace restauration, quand les parents ont opté pour les formules « demi-journée avec repas » ou « journée complète » prévues dans la grille tarifaire.

Pour l'ALSH de Pontrieux, le pôle de services aux familles Simone Veil n'est pas équipé d'une cuisine permettant de préparer des repas mais uniquement de les réchauffer quand ils sont livrés en liaison froide ou de maintenir au chaud en liaison chaude.

Vu l'actuel contrat signé en janvier 2021 entre l'entreprise SIRESCOL et Guingamp-Paimpol Agglomération pour assurer le service de livraison de repas à l'ALSH de Pontrieux ;

Considérant le projet de restauration collective pour les enfants de l'école de Plouëc-du-Trieux, porté par la commune de Plouec du Trieux, et la livraison en liaison chaude à Pontrieux pour son école, et la nécessité de travailler à une réorganisation de l'accueil de loisirs sur le secteur de Pontrieux

Considérant qu'il convient d'assurer la continuité du service pour l'année 2024 et qu'à ce titre il est nécessaire de contracter avec l'entreprise SIRESCOL pour 2 mois

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Agglomération à l'unanimité,

- Décide de contracter avec SIRESCOL pendant 2 mois du 10/01/2024 au 08/03/2024 pour la fourniture et la livraison des repas pour l'ALSH de Pontrieux
- Autorise la poursuite de la réflexion avec la commune de Plouec-du-Trieux pour le projet de fourniture et la livraison des repas pour l'ALSH Pontrieux.
- Autorise le Président ou son représentant à signer les conventions et tout document lié à cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé RANNOU